

**Discours de Mme Catherine MORIN-DESAILLY, Présidente
du groupe d'amitié France-Egypte**

Ouverture du Colloque Sénat-Business France sur L'Égypte

Lundi 20 février 2017

Monsieur le Ministre,

(M. Tarek Kabil, Ministre égyptien du commerce et de l'industrie),

Monsieur l'Ambassadeur

(M. André Parant, Ambassadeur de France au Caire)

Messieurs les Directeurs,

(M. Frédéric Rossi, Directeur général délégué Export de Business France et
M. Ludovic Prévost, Directeur Business France Egypte)

Chers collègues,

Mesdames et Messieurs,

En ma qualité de Présidente du groupe d'amitié France-Egypte, je suis particulièrement heureuse de vous accueillir au Palais du Luxembourg pour participer à cette après-midi de travail consacrée à l'Égypte et aux multiples atouts du marché égyptien.

Je souhaitais remercier Business France de cette initiative et d'y avoir associé notre groupe interparlementaire d'amitié. Je salue ceux de mes collègues qui sont présents cet après-midi, attestant de l'intérêt qu'ont les sénateurs pour le développement des relations d'affaires entre la France et l'Égypte.

À cet égard, je voudrais saluer l'action positive de Business France pour favoriser l'implantation et le développement des marchés de nos entreprises partout dans le monde. Les informations que vous collectez, l'accompagnement et l'appui que vous offrez à nos entreprises, sont, nous le savons, très précieux, en particulier pour les plus petites d'entre elles. J'espère donc que cette rencontre facilitera vos démarches et favorisera le succès de vos projets de développement en Égypte.

Au total, c'est une vingtaine d'intervenants qui se succéderont à cette tribune tout au long de l'après-midi pour vous apporter tous les éclairages utiles et répondre à vos questions sur ce pays, dont le tableau d'ensemble aura au préalable été dressé par deux experts, MM. Jérôme BACONIN de la Direction générale du Trésor, et Ludovic

PRÉVOST, Directeur Business France-Egypte, que j'ai grand plaisir à retrouver aujourd'hui.

Marché qui recèle un potentiel de 100 millions d'habitants à l'horizon de 2020, l'Egypte bénéficie d'un positionnement stratégique au carrefour de 3 continents et de deux mers, sur la route des flux commerciaux de la région, avec le Canal de Suez.

Influente dans le monde arabe et en Afrique, l'Egypte se trouve désormais au cœur d'une zone de libre-échange élargie, suite à la fusion, en juin 2015, du Marché commun pour l'Afrique de l'Est et du Sud (COMESA), de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et de la Communauté de Développement de l'Afrique australe (SADC).

Malgré la fragilité de la situation sécuritaire et ses conséquences sur l'économie du tourisme, le climat des affaires y demeure néanmoins plus propice, du fait de la stabilisation progressive de la situation politique suite à l'accession au pouvoir du Président Al-Sissi, en juin 2014 et la mise en place du Parlement, il y a maintenant un peu plus d'un an. La mise en place du parlement marquait la dernière

étape de la feuille de route constitutionnelle élaborée après la révolution du 30 juin.

Dans le domaine économique, la situation bien que fragile, ouvre des perspectives encourageantes du fait des réformes structurelles engagées depuis 2004 et poursuivies par le Président Al-Sissi : ouverture aux échanges et aux investissements, réforme de la fiscalité des sociétés, restructuration et consolidation du secteur bancaire, développement des partenariats public-privé,... Également à l'agenda du Gouvernement, la mise en œuvre de la réforme de la taxe générale sur les ventes qui doit conduire à l'instauration d'un régime de TVA avec un système d'imposition simplifiée pour les PME. Étaient attendues aussi la baisse des subventions et une loi sur le service public.

Les défis ne manquent pas mais les opportunités qu'offrent le programme de réformes structurelles et le développement des projets en infrastructures font de ce pays un marché indéniablement attractif. Il y a des opportunités à saisir dans la zone économique du Canal de Suez en particulier mais également dans le domaine des énergies renouvelables, le développement des PME, le tourisme bien sûr, les infrastructures et les petits et moyens projets.

M'étant rendue l'an dernier à deux reprises en Egypte, avec le Président de la République et, plus récemment, avec le Président du Sénat, je peux vous l'assurer : la France est attendue et bienvenue en Egypte ! Elle est d'ailleurs déjà bien positionnée : 8^{ème} partenaire commercial, au moins 140 de nos entreprises y sont déjà présentes. Notre pays s'est récemment distingué par la signature de gros contrats : vente d'avions Rafale et de matériel militaire de pointe, développement du métro du Caire, accord entre AXA et la banque égyptienne CIB, etc.

Nos relations économiques ont vocation à s'intensifier : après la visite en Egypte du Président de la République en avril et celle du Premier ministre en octobre, il s'agit en effet de « porter le partenariat entre la France et l'Egypte à un niveau stratégique ».

À l'appui de cet objectif, l'Agence Française de Développement (AFD), présente au Caire depuis 2007, joue un rôle essentiel de pivot pour faciliter l'implantation de nos entreprises et leur contribution aux projets qu'elle soutient. Mme Marie-Hélène Loison, Directrice Méditerranée et Moyen-Orient, en parlera en fin d'après-midi.

Mais le succès viendra de vous, de votre confiance dans ce marché, de votre implication et de l'énergie que vous mettrez à faire valoir nos talents et notre expertise.

Soyez assuré que notre groupe d'amitié appuiera vos initiatives et vous soutiendra dans tous vos projets. Représentant des territoires ou représentant des Français qui valorisent l'image de la France à l'étranger, nous avons à cœur de faire gagner nos entreprises.

Je vous remercie de votre attention.